

« Notre grande faute, au seuil de la paix, est de n'avoir pas voulu la bien comprendre »: considérations britanniques et françaises sur la souveraineté au terme de la Grande Guerre

Carl Bouchard  
Université de Montréal



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 4 - 2011  
pp. 95-104

**Résumé :** *Faut-il en finir avec le dogme de la souveraineté pour réaliser la paix ? Après la Grande Guerre, des voix s'élèvent pour proposer la fin de la souveraineté nationale comme remède aux conflits entre nations. Pourtant, la paix wilsonienne de 1919 consacre l'indépendance et le principe des nationalités. Comment ce discours post-souveraineté s'articule-t-il de part et d'autre de la Manche ? La solution fédérale apparaît comme la plus réaliste quand vient le temps de questionner le postulat intangible de la souveraineté nationale. Prenant appui sur des publications françaises et britanniques de l'époque, ma contribution développe l'argument que la position des promoteurs français du fédéralisme, plus surprenante que celle des Britanniques, est fortement tributaire du sentiment que la victoire de 1918 constitue, en fait, la véritable défaite de la puissance française.*

**Mots-clés :** *Souveraineté nationale, France, Royaume-Uni, fédéralisme, paix*

**Summary:** *Is doing away with national sovereignty the key to lasting peace? After World War I many proponents of a new international order believed that the end of war between nations rested upon the end of national sovereignty. Yet the Wilsonian peace of 1919 sanctioned both national independence and national integrity principles. Post-sovereignty discourse in France and in the UK often relied on the federal solution to address the dogma of national sovereignty. My article, using French and British sources, argues that some French writers, in contrast to their British counterparts, built a strong case in favour of federalism upon a lucid interpretation of the consequences of the Great War in France. For them the Pyrrhic victory of 1918 actually meant the decline of French power on the international stage.*

**Keywords:** *National sovereignty, France, United Kingdom, federalism, peace*

Quelques semaines avant l'invasion de la France par l'Allemagne nazie au printemps 1940 naît dans les officines françaises et britanniques un étrange projet. Des bureaucrates, des intellectuels, des hommes politiques débattent entre eux de l'opportunité de conclure entre la France et le Royaume-Uni une union fédérale. Le 16 juin, le nouveau Premier ministre britannique Winston Churchill va même jusqu'à en faire la proposition officielle aux Communes ; de leur côté, les autorités postales de part et d'autre de la Manche se sont

entendues sur l'émission d'un timbre commun. Or dès le lendemain, le Maréchal Pétain, nommé Président du Conseil la veille, annonce son intention de conclure un armistice avec l'Allemagne : le projet d'union fédérale reliant les deux pays meurt aussi rapidement qu'il a vécu. Ainsi prend fin un des épisodes les plus surprenants - et les moins connus - de la « drôle de guerre » (Thomson, 1966). Vingt-deux ans plus tôt, au cours du dernier été de la Première Guerre mondiale, la grande offensive allemande du printemps 1918 avait poussé Français, Britanniques et Américains à accepter le principe d'un commandement militaire unique. Le Maréchal Foch devenait ainsi le commandant en chef des armées de terre de trois pays. Par ce geste, les alliés de la guerre ouvraient une rare brèche dans le sacrosaint dogme de la souveraineté nationale; ils acceptaient en effet de se départir de son plus grand symbole, soit le contrôle de la défense nationale. Ces deux exemples de 1918 et de 1940 laissent à penser que seules les terribles menaces pour la survie nationale poussent les Etats à envisager de se départir de ce qu'ils ont de plus précieux, leur souveraineté<sup>1</sup>. Dès la paix acquise, le désir d'être « maître chez soi » triomphe et il ne faut guère qu'une catastrophe de la mesure de la Seconde Guerre mondiale pour que, par temps de paix, des discussions sur la fin de la souveraineté, comme celles qui ont émergé en Europe, parviennent à se hisser au sommet de l'ordre du jour politique.

En Europe, la mutation sur la question de la souveraineté nationale, initiée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'amplifie à partir de la Grande Guerre. Des Français et des Britanniques, à partir de leur interprétation des origines et du déroulement du conflit, réfléchissent dans l'immédiat après-guerre aux formes d'un ordre international qui assurerait la paix durable. Pour nombre d'entre eux, la souveraineté nationale sera au cœur du défi qui attend les peuples une fois la guerre terminée : il ne semble pas possible de fonder une véritable paix sans la remettre en cause.<sup>2</sup> Tout au long de l'entre-deux-guerres, cette réflexion fleurira au sein des associations pour la Société des Nations, notamment la très active League of Nations Union britannique (Birn, 1981; Egerton, 1978), dans divers mouvements plus ou moins influents comme Pan-Europe du Comte Coudenhove-Kalergi (Saint-Gille, 2003 ; Schirmann, 2003), et culminera avec le projet avorté d'union fédérale européenne d'Aristide Briand (Bariéty, 2007 ; Fleury and Jilek, 1998). Il n'est pas nécessaire ici de revenir sur ces initiatives déjà bien étudiées. L'objet de ma contribution sera plutôt de mieux comprendre le mécanisme par lequel s'établit, pendant et dans les quelques années qui suivent la Grande Guerre, l'opposition forte entre souveraineté nationale et paix en France et en Grande-Bretagne.

La souveraineté, pierre d'achoppement de la paix durable ? Si une telle interprétation gagne en popularité au sein des cercles internationalistes, elle n'entre pas moins en contradiction avec la réalité des relations internationales au sortir du conflit. En réalité, la Grande Guerre a exacerbé la soif d'indépendance des nations. Plus de la moitié des Quatorze points du président Wilson de janvier 1918, qui orientent les discussions d'après-guerre, s'y rapportent directement. Le président américain ne cesse en outre de rappeler l'importance de garantir, une fois la paix revenue, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats, autrement dit leur souveraineté. La création de la Société des Nations, malgré les espoirs internationalistes qu'elle véhicule dans un premier temps, donne à l'ensemble une véritable sanction. Un fin observateur français de l'époque, le Comte de Fels, n'a pas manqué de rappeler, dans un livre de réflexions sur la paix publié peu après la guerre, qu'il n'avait jamais été question pour les vainqueurs de 14-18 - en premier lieu Wilson, dont le discours ambigu est l'objet des interprétations les plus diverses et contradictoires ce qui, paradoxalement, accroît sa popularité (Manela, 2007) - de questionner le « postulat

« Notre grande faute, au seuil de la paix, est de n'avoir pas voulu la bien comprendre » : considérations britanniques et françaises sur la souveraineté au terme de la Grande Guerre

intangibles » que constitue la souveraineté (de Fels, 1919: 238). Ceux qui ont cru le contraire, affirme-t-il, ont simplement pris leur désir pour la réalité. Quiconque lit le compte rendu des délibérations de la commission chargée de rédiger le pacte de la Société des Nations à l'hiver 1919, où sont réunis les chefs d'Etat des grandes puissances victorieuses, en arrivera à la même conclusion : toute proposition susceptible d'enfreindre un tant soit peu la souveraineté est immédiatement et catégoriquement rejetée (Bouchard, 2008 : chap. V).

Un véritable dialogue de sourds s'engage ainsi entre, d'une part, ceux qui soutiennent que les Etats se sont battus pendant quatre ans précisément pour conserver leur souveraineté et, de l'autre, ceux qui estiment que la guerre a justement montré la nécessité d'en finir avec elle. Parmi ces derniers, des personnalités connues comme Leonard Hobhouse, John Hobson, G. Lowes Dickinson ou H. G. Wells chez les Britanniques ou, du côté français, le député Jean Hennessy, côtoient des auteurs retombés depuis lors dans le complet anonymat.

Nous examinerons dans un premier temps la façon dont ces individus interprètent le déclenchement de la guerre, laquelle aurait, à leurs yeux, mis au jour l'imperfection d'un système international fondé sur la souveraineté nationale. Pour pallier cette imperfection, plusieurs proposent une forme plus ou moins rigide de fédération internationale, dont les contours seront examinés dans un deuxième temps. La dernière partie de cet article s'intéressera à la prémisse qui, chez certains auteurs français, soutient leur critique du principe de souveraineté. Celle-ci se fonde en effet sur une lucide prise de conscience de la faiblesse relative de la France au sortir de la guerre. Elle révèle à quel point les arguments qui structurent la discussion autour du concept de souveraineté sont conditionnés par la perception qu'ont ses contempteurs, paradoxalement, de la sécurité de leur propre nation.

## 1. La guerre comme révélateur de l'imperfection du système international

Le déclenchement de la guerre ne freine aucunement les débats qui ont cours avant 1914 sur l'évolution du système international, au contraire. Certes, il est mal vu, alors que les nations s'affrontent, de parler de paix, mais encore faut-il distinguer entre un propos sur la paix immédiate ou négociée, fortement stigmatisé en France comme en Grande-Bretagne, et celui, infiniment moins suspect, traitant de l'organisation d'une paix *au terme de la guerre*. Or dès la fin de l'année 1914, l'après-guerre est, si l'on peut dire, en germe dans les réflexions de ceux qui s'intéressent à la chose internationale. La recherche a souligné par exemple à quel point son déclenchement a constitué, pour une foule de penseurs, un révélateur les poussant désormais à soutenir l'idée d'un fédéralisme international (Boucher, 1994: 693 ; Bouchard, 2008).

Il a fallu dans un premier temps expliquer la guerre, comprendre son déclenchement, pour mieux montrer les mutations qu'elle induit. Pourquoi a-t-elle éclaté ? Comment a-t-elle été possible ? Le militarisme allemand - le prussianisme - est le premier témoin convoqué au tribunal de l'histoire. Mais si cette explication simpliste domine à peu près exclusivement du côté français, rarement est-elle évoquée sans nuance au Royaume-Uni. L'agressivité allemande, retrouve-t-on sous la plume de nombreux auteurs britanniques de l'époque, n'explique pas tout. De plus, l'objectif à long terme d'une réflexion sur les relations internationales est d'éviter la résurgence de *tout* militarisme à l'origine des guerres, pas seulement l'allemand, dernier exemple en date. Très courante à l'époque est

l'idée que l'anarchie qui prévaut dans les relations internationales - c'est-à-dire l'absence de règles et de contraintes juridiques encadrant l'agissement des Etats - est à la racine du conflit. L'un des internationalistes anglais les plus actifs, G. L. Dickinson, l'expose dès 1916 dans un livre au titre sans ambiguïté, *The European Anarchy* (Dickinson, 1916). Les relations internationales sont une jungle, affirme dans le même sens Leonard Woolf quelques années plus tard. Dans un opus intitulé *Fear and Politics. A Debate at the Zoo* (Woolf, 1925), le fondateur du Bloomsbury Group assimile les Etats à ces animaux sauvages qui, soumis à la loi du plus fort, vivent en permanent insécurité. Le défi posé aux peuples au sortir de la guerre est par conséquent celui de la *civilisation* : il faut faire sortir les rapports entre nations de l'état de nature où elles se trouvent depuis des siècles, et les faire entrer en *société* (Milhaud, 1915).

L'analogie courante entre la société des hommes et la société internationale est dès lors mise à profit (Suganami, 1989) : pourquoi les règles de fonctionnement des sociétés civilisées et policées ne pourraient-elles pas être employées dans les relations internationales ? Si, selon l'interprétation lockienne, les hommes sont entrés en société, c'est en livrant une partie de leur liberté au profit de la sécurité que leur offrait un pouvoir tutélaire. Il suffirait que les Etats acceptent de faire de même pour garantir leur sécurité. Le célèbre auteur de romans d'anticipation H. G. Wells le rappelle on ne peut mieux dans son brillant essai de 1918, *In the Fourth Year. Anticipations of a World Peace* : « We cannot have our cake and eat it. If association is worthwhile, there must be some sacrifice of freedom to association » (Wells, 1918: 3). L'auteur renchérit : « no man can join a partnership and remain an absolutely free man » (Wells, 1918: 28). En théorie, le problème de l'imperfection de l'ordre international est donc prestement et logiquement plié. Mais encore faut-il convaincre les hommes politiques et les opinions publiques d'en tirer toutes les conclusions pratiques.

Sur ce point, là encore, la Grande Guerre est mise à contribution. Plus elle s'enlise, plus elle est meurtrière, plus il devient crucial d'agir. Autrement dit, l'ordre international d'avant-guerre a engendré une catastrophe telle qu'il est impossible, inconcevable de revenir au *statu quo ante bellum*. L'urgence de l'action domine ici, comme si l'ampleur de la tâche à accomplir ne pouvait s'embarrasser de vieilles formules. La guerre, d'un type nouveau, d'une violence inédite, doit « engendrer un ordre nouveau », dira Jean Francœur, dans son livre *Réflexions d'un diplomate optimiste* (Francœur, 1920: 17). Qu'il s'agisse à son avis d'une guerre des idées, d'une guerre mondialisée et non plus simplement européenne, d'une guerre des démocraties contre les autocraties, sont autant de signes qui militent en faveur d'une paix nouvelle. Et si Francœur est terriblement déçu de la réaction française face au traité de Versailles, c'est justement parce que, « au seuil de la paix [...] [nous n'avons] pas voulu la bien comprendre. Nous avons mal vu son caractère tout nouveau, sa portée générale et en quelque sorte constructive. Nous l'avons tout de suite regardée avec les bésicles de nos grands pères » (Francœur, 1920 : 95). Et Francœur de dénoncer l'aveuglement de ceux qui préfèrent, dit-il, « les béquilles vermoulues des vieilles thèses de la politique internationale et des méthodes d'une technique diplomatique surannée » (Francœur, 1920 : 21).

La paix d'un type nouveau est d'autant plus nécessaire que le potentiel de destruction augmente au fur et à mesure du développement scientifique et technique. Qui d'autre que H. G. Wells peut avoir ressenti avec le plus d'acuité cette nouvelle donne de la violence guerrière ? A l'instar d'un Jean de Bloch qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avait déjà mis en garde

« Notre grande faute, au seuil de la paix, est de n'avoir pas voulu la bien comprendre » : considérations britanniques et françaises sur la souveraineté au terme de la Grande Guerre

ses contemporains (Bloch, 1899), l'écrivain anglais exhorte l'humanité à prendre conscience de l'impact de la science moderne sur la guerre, sur la société, sur la politique. Le monde du début du XX<sup>e</sup> siècle, dit-il, est dirigé comme il l'était encore au XVIII<sup>e</sup> : pourtant, le progrès scientifique et technique, qui montre chaque jour depuis août 1914 son visage de désolation, nécessite de nouvelles pratiques, de nouveaux principes d'organisation. La chose pour Wells est entendue : il faut rapidement trouver les meilleures solutions de paix, car une prochaine guerre mènera à une destruction encore plus considérable.

Toutes ces observations et mises en garde mènent à une conclusion : le mal à abattre est le dogme de la souveraineté nationale, responsable de l'anarchie internationale et par conséquent de la guerre. Frein à l'évolution pacifique des relations internationales, c'est à cause d'elle que règnera encore l'insécurité après la guerre. H. G. Wells en est convaincu : la souveraineté est une poudre aux yeux et n'offre aucune sécurité. Quel est, dit-il, l'intérêt d'être souverain si, comme dans le cas de la France depuis sa défaite dans la guerre franco-prussienne, toute action extérieure est déterminée par les agissements de l'Allemagne (Wells, 1918: 34) ? Chez Wells, l'insécurité, cause de la guerre, est le corollaire d'une souveraineté nationale qui alimente la méfiance réciproque. Arnold Toynbee, dans son ouvrage classique *The Nationality and the War*, publié dès 1915, tient un discours similaire : « If sovereignty means freedom of choice, when were the nations of Europe ever less free to exercise their will than in the summer of 1914 ? No choice was open to them » (Toynbee, 1915: 497). Puis, aux fétichistes de la souveraineté, G. L. Dickinson rétorque qu'elle n'est en rien l'alpha et l'oméga des rapports entre Etats : construction somme toute récente - elle se met en place à la suite à la suite de la paix de Westphalie au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle -, il est donc parfaitement légitime d'envisager sa disparition au profit d'un autre principe de structuration de l'ordre international, si l'on constate qu'elle est un frein à l'évolution de l'humanité vers la paix (Dickinson, 1915).

Cette charge en règle contre la souveraineté nationale s'inscrit parfaitement dans l'effort de réflexion commun autour de la guerre et son impact sur les relations internationales. La Grande Guerre apparaît ainsi comme le symptôme de ce qui cloche dans les rapports entre Etats. Cela étant, rares sont ceux qui s'illusionnent à croire que, une fois la paix revenue, les Etats s'empresseront de renoncer à leur souveraineté. On peut bien, comme le Français Ferdinand Gouttenoire de Toury, brandir le spectre d'une éventuelle défaite, à l'image de celle qui afflige l'Allemagne en 1919, pour tenter de convaincre les gouvernements d'un nécessaire changement : « Que devient, actuellement, la souveraineté d'un Etat, lorsque après une guerre malheureuse, [ce dernier] est obligé de souscrire, par un traité désastreux, aux conditions du vainqueur ? » (Gouttenoire de Toury, 1918: 23). On peut, comme John Graham, prophétiser le désaveu général de l'opinion mondiale à l'endroit des vieilles pratiques : « In the modern world, the sovereign state will be an anarchist state and the enemy of society » (Graham, 1918: 12). Il n'en demeure pas moins que, dans le contexte d'une victoire à l'arraché qui consacre la ferveur nationale, ces propos trop théoriques, faisant appel à une rationalité bien absente au sortir de la guerre, n'ont pratiquement aucune prise.

C'est ici que la proposition fédérale prend tout son sens, car elle n'est pas simplement une démonstration logique et abstraite du danger que fait courir à l'humanité le maintien de la souveraineté nationale, elle constitue une proposition réelle et apparemment réalisable pour la dépasser au nom du bien commun. Comment s'articule l'argumentation de ses promoteurs ?

## 2. Le fédéralisme comme moyen d'organisation internationale

Les attraits du fédéralisme sont multiples. Il apparaît premièrement moins utopique que le principe d'un Etat mondial, lequel recueille une certaine adhésion parmi les pourfendeurs de la souveraineté nationale, mais qui n'a de valeur qu'en tant qu'horizon d'espérance et non comme solution pratique au sortir de la guerre. Le fédéralisme, au contraire, procède d'un contrat et se fonde sur le principe de la souveraineté déléguée et non sur la dissolution de l'Etat national au sein d'un ensemble unitaire. Moins menaçant, il se fonde sur la réalité de l'interdépendance de plus en plus croissante des Etats, tout en assurant, *via* le contrat, que la liberté de chacun soit conservée au maximum de ce qu'exige l'établissement de la paix. Il a en outre le considérable avantage d'avoir déjà fait ses preuves. Tout fédéraliste écrivant sur les bienfaits de sa formule à l'international aura, en effet, tôt fait de citer les références incontournables : Suisse, Canada, mais surtout Etats-Unis, l'exemple américain représentant la panacée fédérale. Alors que les peuples européens s'entre-déchirent, des millions d'Européens récemment arrivés ou non aux Etats-Unis vivent en harmonie grâce, pour une bonne part, à la forme fédérale de leur gouvernement. « Ce qui existe en Amérique peut exister en Europe », soutient ainsi dès 1915 José Weiss, dans un ouvrage sur l'organisation fédérale de l'Europe après la guerre (Weiss, 1915).

Au Royaume-Uni, le fédéralisme est la forme de supranationalisme la plus populaire après la guerre (Ceadel, 1991). Le Round Table, par le biais de ses principaux acteurs (Lionel Robbins, Lionel Curtis, Philip Kerr) fait la promotion depuis le tournant du XX<sup>e</sup> siècle de la formule fédérale comme nouvelle base des rapports entre le Royaume-Uni et le Commonwealth (Preda, 1991 ; Pinder, 1991 ; Bosco, 1991). Par ailleurs, la réflexion britannique est fortement imprégnée de l'expérience américaine, notamment des classiques *Federalist Papers* de Hamilton, Madison et Jay qui forment le socle théorique sur lequel s'est construite la fédération des anciennes colonies britanniques.

En France, le fédéralisme compte lui aussi sur une base de promoteurs intarissables sur ces bienfaits. L'inspiration est ici clairement proudhonienne (Proudhon, 1999 [1863]). Au contraire du Royaume-Uni, il n'existe pas en France au début du siècle, pour des raisons évidentes - le seul territoire de peuplement, l'Algérie, étant intégré politiquement à l'espace métropolitain - de groupe faisant la promotion du fédéralisme impérial. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans le contexte de l'Union française, pour voir se développer un programme qui s'en rapproche. Pour l'heure, les régionalistes français sont les chantres du fédéralisme (Wright, 2003). Appliquée à l'échelle nationale (la fédération des régions françaises devant se substituer à la centralisation républicaine), la théorie fédéraliste proudhonienne s'internationalise dans le contexte de la Grande Guerre, sous les auspices de ses deux figures de proue, Jean Charles-Brun et Jean Hennessy (Bouchard, 2006 ; Guieu, 2003).

Bien que les inspirations britanniques et françaises soient diverses, le principe pratique est le même : les Etats doivent volontairement accepter d'abandonner une part de leur souveraineté dans la constitution d'un ensemble fédéral qui se chargera de faire respecter la paix mondiale. C'est le prix à payer pour avoir la sécurité tant recherchée. D'où la délégation des pouvoirs militaires, l'organisme fédéral ayant sous ses ordres et à sa disposition une armée formée des contingents nationaux; d'où l'arbitrage obligatoire des différends entre Etats ; d'où finalement une assemblée représentative, car une véritable fédération implique que les citoyens puissent élire leurs représentants au sein d'un parlement bicaméral dont l'autre assemblée représente les Etats.

« Notre grande faute, au seuil de la paix, est de n'avoir pas voulu la bien comprendre » : considérations britanniques et françaises sur la souveraineté au terme de la Grande Guerre

Au-delà des inspirations et des formes pratiques que pourra (ou devra) prendre l'ordre fédéral d'après-guerre, c'est toutefois la question des raisons conjoncturelles motivant le dépassement de la souveraineté qui nous apparaît éclairante. Celles de certains auteurs français sont d'une véritable originalité, car elles sont directement liées à la puissance et à la sécurité françaises. Elles seront analysées spécifiquement dans la dernière partie.

### 3. Le fédéralisme comme outil de préservation de la puissance française

Pourquoi la France aurait-elle un quelconque avantage à s'engager dans la voie du fédéralisme international ? Le raisonnement de ses promoteurs est le suivant : en gagnant la guerre grâce à ses alliés et parce que le conflit l'a affaiblie, la France a montré qu'elle n'avait plus les moyens d'agir seule - sa souveraineté en est donc déjà entachée *de facto* - et c'est pourquoi il est dans son intérêt de lier désormais son destin à celui des autres nations.

C'est ainsi que le député de la Charente, Jean Hennessy, annonce son adhésion sans équivoque à une organisation internationale de type fédératif. « Il est vrai, affirme-t-il dans une conférence en 1918, que celle-ci impose aux nations une renonciation partielle à leur souveraineté absolue, mais il faut faire comprendre à l'opinion publique que, dans un intérêt national supérieur, ce renoncement est inévitable » (MAE, 1918). Le paradoxe, ici, est frappant : c'est au nom d'un « intérêt national supérieur » de la France qu'il faudrait renoncer à l'instrument suprême de préservation de l'intérêt national qu'est la souveraineté. Il faut par ailleurs relever dans son propos la mention du caractère « inévitable » - et non pas nécessaire - du renoncement, en conformité avec la théorie fédéraliste proudhonienne. Puisque ce mode d'organisation politique triomphera assurément dans l'avenir, plus tôt les Français en auront fait la promotion, plus tôt seront-ils en sécurité. Le sentiment d'urgence est manifeste.

Hennessy va plus loin encore. Dans une communication prononcée en mars 1918 au Collège libre des sciences sociales et publiée en 1919, le député explique précisément pourquoi, à son avis, il est primordial pour la France de joindre l'organisation internationale :

Je redoute, même parmi nos alliés présents, que plus tard, à un moment où les liens que la guerre a renforcés pourront se relâcher [...] la France ne retrouve plus cette importance considérable qu'elle eut dans le passé. D'ailleurs, mieux vaut abandonner conjointement une partie de sa souveraineté à d'autres Etats qui s'obligent solidairement à une aliénation réciproque [...] que, puissance diminuée, ayant perdu, en partie, sa force matérielle, subir sur notre sol, sous des apparences déguisées, le joug de souverainetés étrangères. La véritable raison de l'établissement d'un ordre nouveau est là pour nous. Il ne faut pas pousser le tableau au noir, parce que je soulève, devant vous, le voile qui marque l'avenir et que je découvre un horizon embrumé, il ne faut pas croire que nous ne puissions pas exercer, nous Français, un rôle considérable dans le monde. Mais il sera plus grand dans un monde où la Société des Nations sera constituée, qu'autrement. (Hennessy, 1919)

Il est clair, selon Hennessy, que la France ne pourra plus, après la guerre, « se lever par elle seule » ; la solution, pour elle, réside donc dans le partage des ressources et des pouvoirs. Ce n'est donc pas au nom d'un idéalisme candide que le député de la Charente prend ainsi position. Produit au contraire d'une estimation réaliste, ou lucide, de la puissance française au sortir de la guerre, la thèse de la fin de la souveraineté apparaît comme l'unique moyen de sauver la France. Pour autant, il va sans dire, que le mouvement soit universel, c'est-à-dire que toutes les nations y renoncent réciproquement.

Cette position exprime donc, et une crainte profonde, et la croyance que les solutions traditionnelles (alliances, morcellement du pays, découpage de frontières, occupations de territoires, etc.), si elles sont encore prisées par certains, en premier lieu les hommes politiques qui négocient la paix, semblent désormais inefficaces à long terme.

Peu après la fin de la guerre, Jean François-Desthieux, disciple comme Jean Hennessy du fédéralisme proudhonien, présente au mieux ce calcul, et met en garde les Français sceptiques à l'endroit d'une éventuelle SDN de type fédératif contre l'illusion de la victoire, dans un ouvrage au titre évocateur, *La leçon de Pyrrhus*<sup>3</sup> :

Les petites nations avaient, disait-on, tout à gagner, et les grandes tout à perdre [avec la SDN]. Seulement, la France, en ce cas, doit-elle être rangée parmi les grandes ou les petites nations ? Grande puissance intellectuelle, grande dans l'histoire, grande dans le mérite et l'héroïsme. Mais dans le présent, dans la matérialité des faits ? Faut-il aller au fond du débat, ou juger selon des désirs, sur des opinions qui risquent d'être illusoire ? [...] La France à tout à gagner, et rien à y perdre [à adhérer à la SDN]. [...] [Elle] est en danger, elle est faible face à son voisin et les alliés sont loin : c'est pour cela que la SDN est aussi essentielle. (François-Desthieux, 1920: 43)

L'essentiel consiste, au fond, à faire comprendre aux Français l'urgence de la situation, comme tente de le faire Hennessy, pour mieux les pousser à agir dans le sens du fédéralisme. Urgence encore chez Jean Francœur, que nous avons déjà rencontré. Le diplomate à la retraite s'insurge de page en page contre la vanité de ses compatriotes et leur aveuglement face aux choix nécessaires que doit prendre la France. Il critique vertement l'incapacité de ses compatriotes à comprendre l'état de fragilité du pays au sortir de la guerre, en un mot leur absence de vision :

Nous savons que c'est la solidarité internationale qui nous a sauvés pendant la guerre, que c'est elle qui est encore dans la paix notre garantie et notre bien les plus précieux; et nous montrons en même temps notre goût pour un système étroitement national, qui nous donnerait sans doute l'impression de la force, mais dans son illusion historique et non dans sa réalité moderne. (Francœur, 1920: 93)

Et Francœur de conclure : « Nous avons la force de la victoire, et nous réclamons des sûretés qui nécessiteraient plutôt l'affaiblissement de la défaite. Nous voulons avoir un aspect de vainqueurs, et nous montrons une moralité de vaincus. »

## Conclusion

Dans le cas français, opter pour une organisation internationale aux pouvoirs étendus et d'orientation fédéraliste requiert de se questionner sur l'idée de la souveraineté, certes, mais exige également d'autres questionnements plus fondamentaux : évaluer sa place sur l'échiquier international, revoir son passé de grandeur à l'aune de l'expérience de la Grande Guerre, penser l'avenir d'une France qui n'est plus celle de Louis XIV ou de la Révolution française. Au sortir de la Grande Guerre, on comprend que cet examen de soi n'est à l'ordre du jour ni chez des décideurs, ni chez l'immense majorité de la population. Seuls quelques individus, qui ne pensent plus au résultat de la guerre mais bien aux nouveaux rapports de force qu'elle a engendrés et à la paix qui s'ensuivra, s'autorisent cette réflexion d'une lucidité étonnante.

Qu'une guerre, aussi terrible soit-elle, ait débouché chez certains sur la remise en cause du principe même qui dicte la vie des Etats depuis trois siècles, est en soi une chose remarquable. Que le devenir d'une nation victorieuse soit pensé avec comme point de



« Notre grande faute, au seuil de la paix, est de n'avoir pas voulu la bien comprendre » : considérations britanniques et françaises sur la souveraineté au terme de la Grande Guerre

départ sa relative fragilité l'est plus encore. La volonté de sauver la nation française apparaît ici comme la clé de compréhension, alors qu'il n'est jamais fait état d'une telle chose du côté britannique, sans doute parce que le sort du Royaume-Uni n'a jamais été directement en jeu. Dans le cas français se révèle une crainte, une insécurité face à l'avenir, autrement dit un aveu de faiblesse.

Les uns, observe Francœur, refoulent cette crainte en affichant leur morgue et leur désir de vengeance alors même qu'ils sont victorieux, mais ils sont aveuglés par l'« illusion » de la victoire. Les autres jouent la carte de la franchise, disent la faiblesse, tirent les conclusions de l'expérience de la Grande Guerre, et veillent à y remédier au nom de la survie de leur nation. Ils jettent ainsi un pont, peu emprunté dans les premières années de l'après-guerre mais qui gagnera en puissance dans les décennies qui suivent, entre un sentiment national profond et le dépassement de la souveraineté.

## Bibliographie

- Bariéty, J. (dir.) (2007) *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe : 1919-1932*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- Birn, D. S. (1981) *The League of Nations Union : 1918-1945*. Oxford : Clarendon press.
- Bloch, J. (1899) *La guerre de l'avenir du conseiller d'Etat impérial russe Jean de Bloch*. Paris : Librairie militaire R. Capelot et cie.
- Bosco, A. (dir.) (1991) *The Federal Idea. Tome 1 : The History of Federalism from Enlightenment to 1945*. London; New York : Lothian Foundation Press.
- Bouchard, C. (2006) 'From French Federalism to World Federalism: Jean Hennessy's Société Proudhon', in *Proceedings of the Western Society for French History Meeting*. Long Beach (CA) : University of Michigan - Scholarly Publishing Office : 233-246.
- Boucard, C. (2008) *Le citoyen et l'ordre mondial. Le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande Guerre*. Paris : Pedone.
- Boucher, D. (1994) 'British Idealism, the State, and International Relations'. *Journal of the History of Ideas*, 55 : 671-694.
- Ceadel, M. (1991) 'Supranationalism in the British Peace Movement During the Early Twentieth Century', In A. Bosco (ed.) *The Federal Idea. Tome 1 : The History of Federalism from Enlightenment to 1945*. London; New York : Lothian Foundation Press.
- De Fels, E. (1919) *Au seuil de la paix*. Paris : Plon.
- Dickinson, G. L. (1915) *The Foundation of the League of Peace*. Boston : World Peace Foundation.
- Dickinson, G. L. (1916) *The European Anarchy*. London : Allen & Unwin.
- Egerton, G. W. (1978) *Great Britain and the Creation of the League of Nations : Strategy, Politics, and International Organization, 1914-1919*. Chapel Hill : University of North Carolina Press.
- Fleury, A. & Jilek, L. (dir.) (1998) *Le plan Briand d'Union fédérale européenne : perspectives nationales et transnationales, avec documents*. Bern : P. Lang.
- Francœur, J. (1920) *Réflexions d'un diplomate optimiste, 1915-1919*. Paris : Bossard.
- François-Desthieux, J. (1920). *La leçon de Pyrrhus ou La paix n'est pas faite. Tome 1 : de Proudhon à Wilson*. Paris : Bossard.
- Gouttenoire de Tourny, F. (1918) *Pour la Société des Nations. La voix des morts*. Paris : Association française pour la Société des Nations.
- Graham, J. (1918) *A Society of Nations. The One Hope for the Future*. London : Peace Committee of the Society of Friends.

- Guieu, J.-M. (2003) 'Régionalisme et idée européenne dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : le cas de Jean-Charles Brun (1870-1946)', in M.T. Bitsch (ed.) *Le fait régional et la construction européenne [actes du colloque tenu à Strasbourg les 23 et 24 mai 2002]*. Bruxelles: E. Bruylant.
- Hennessey, J. (1919) 'Mes raisons d'adhérer', in *Vers la Société des Nations. Leçons professées au Collège libre des Sciences sociales pendant l'année 1918*. Paris : M. Giard et E. Brière.
- Jackson, R. (1999) 'Sovereignty in World Politics: A Glance at the Conceptual and Historical Landscape'. *Political Studies*, 47 : 431.
- MAE (Archives du ministère des affaires étrangères de France) (1918) *Lettre de présentation de la Société Proudhon présidée par Jean Hennessey*, SDN, 14. f. 73.
- Manela, E. (2007) *The Wilsonian Moment. Self-Determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism*. Oxford : Oxford University Press.
- Milhaud, E. (1915) *Du droit de la force à la force du droit*. Genève: Altar.
- Philpott, D. (1995) 'Sovereignty: An Introduction and Brief History'. *Journal of International Affairs*, 48 : 353.
- Pinder, J. (1991) 'The Federal Idea and the British Liberal Tradition', in A. Bosco (ed.) *The Federal Idea. Tome 1 : The History of Federalism from Enlightenment to 1945*. London; New York : Lothian Foundation Press.
- Preda, D. (1991) 'Le débat fédéraliste dans le Royaume-Uni entre les deux guerres', in A. Bosco (ed.) *The Federal Idea. Tome 1 : The History of Federalism from Enlightenment to 1945*. London; New York : Lothian Foundation Press.
- Proudhon, P.-J. (1999 [1863]) *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution*. Paris : Romillat.
- Saint-Gille, A.-M. (2003) *La Paneurope : un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Schirmann, S. (dir.) *Organisations internationales et architectures européennes, 1929-1939 : en hommage à Raymond Poidevin : actes du colloque de Metz, 31 mai-1er juin 2001*. Metz : Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Europe occidentale.
- Sheehan, J. J. (2006) 'The Problem of Sovereignty in European History'. *American Historical Review*, 111 : 1-15.
- Suganami, H. (1989) *The Domestic Analogy and World Order Proposals*. Cambridge; New York : Cambridge University Press.
- Thomson, D. (1966) *The Proposal for Anglo-French Union in 1940*. Oxford : Clarendon Press.
- Toynbee, A. (1915) *Nationality and the War*. London : J. M. Dent & Sons.
- Weiss, J. (1915) *L'Alternative. Paix armée ou fédération ?*. Londres : Chancery Lane Printings Works.
- Wells, H. G. (1918) *In the Fourth Year. Anticipations of a World Peace*. London : Chatto & Windus.
- Woolf, L. (1925) *Fear and Politics. A Debate at the Zoo*. London : Hogarth Press.
- Wright, J. (2003) *The Regionalist Movement in France, 1890-1914. Jean Charles-Brun and French Political Thought*. Oxford : Oxford University Press.

## Notes

<sup>1</sup> On opposera à cette affirmation le contre-exemple du commandement unique des armées britannique, russe, française, italienne, allemande et austro-hongroise lors de la guerre des Boxers. Je tiens à remercier mon collègue Jean-Claude Lescure (Paris XIII) qui m'en a rappelé l'existence.

<sup>2</sup> Nous entendons ici par souveraineté nationale le principe normatif des relations internationales selon lequel l'Etat possède seul le pouvoir et l'autorité sur son territoire et ne peut être contraint d'agir par un pouvoir supérieur. (Voir Jackson, 1999 : 431 ; Philpott, 1995 : 353 ; and Sheehan, 2006).

<sup>3</sup> Le titre fait référence, relate François-Desthieux en introduction, à une phrase que Clemenceau aurait lancée à la fin de la guerre : « Notre victoire est une autre victoire à la Pyrrhus ».